

1 – Enfance Jeunesse : la rentrée 2014-2015 se prépare

1.1. L'organisation des nouveaux rythmes scolaires est posée

Résultat de la concertation engagée il y a plusieurs mois avec les différents acteurs et utilisateurs, les grandes lignes de l'organisation des nouveaux rythmes scolaires ont été votées à l'unanimité par le conseil municipal. Les conseillers se sont également exprimés en faveur de la gratuité des activités proposées lors des nouveaux Temps d'Accueil Périscolaires (TAP), pendant toute l'année scolaire 2014-2015. Par la suite, ce principe sera fonction du maintien ou non des aides de l'Etat.

Les équipes travaillent actuellement sur le programme d'activités qui sera communiqué aux parents. Il sera décliné selon les modalités suivantes :

- Proposition d'activités variées, durant lesquelles des intervenants bénévoles seront invités à partager avec les enfants leurs savoir-faire, leurs passions. La sieste est maintenue pour les enfants de petite et moyenne section.
- Activités calmes privilégiées en début d'après-midi pour les élèves de grande section et de primaire afin de préparer les enfants aux activités d'enseignement à suivre.
- Activités calmes ou toniques en fin d'après-midi pour répondre au mieux aux besoins de tous les enfants.

1.2. De nouveaux tarifs pour le Pôle Jeunesse

Comme chaque année, les tarifs du Pôle Jeunesse (Centre de loisirs, Restaurant scolaire, Accueil périscolaire) ont été soumis à la décision du Conseil municipal. Parallèlement à une augmentation de 2% environ sur l'ensemble des services, reflétant l'évolution du coût de la vie, il est apparu nécessaire de mettre en place un tarif spécifique pour les usagers résidant hors de la commune. Cette pratique permet de limiter l'impact du déficit de ce service sur le budget communal.

PERISCOLAIRE	Commune	Hors commune
Forfait première 1/2 h	1,53 €	1,68 €
Forfait première heure	2,75 €	3,05 €
¼ h supplémentaire	0,66 €	0,73 €
Goûter	0,71 €	0,71 €

RESTAURANT SCOLAIRE	Commune	Hors commune
Permanents	3,40 €	3,81€
A partir 3ème enfant	2,71€	3,12€
Tickets	3,97€	4,38€
Adultes	5,24 €	

CLSH	Cugand		Autres régimes	Hors commune
	QF<700	QF>700		
	CAF / MSA			
1/2 journée sans repas	7,15 €	8,77 €	10,30 €	9,62 €
Journée sans repas	11,43 €	14,64 €	17,59€	15,70 €
Repas	Tarifs Restaurant scolaire			

1.3. Transports scolaires : la commune organise le transport des élèves restant sur le territoire vendéen
 Par une décision du mois de mars dernier, le Conseil Général de Loire-Atlantique a décidé que le transport des élèves qui restent sur le territoire vendéen et organisé par le Syndicat des Transports scolaires de Clisson ne serait plus assuré. C'est donc la commune de Cugand qui organisera à compter de la prochaine rentrée scolaire, la partie opérationnelle du transport des élèves concernés. Une convention avec le Conseil Général de la Vendée, organisateur principal, sera prochainement signée à cet effet.

Par ailleurs, un nouvel arrêt de car situé à proximité du lotissement du Clos du Bordage devrait permettre aux élèves situés dans ce secteur de bénéficier du service de transport scolaire dès le mois de septembre.

2 – Vote des subventions aux associations

Le vote des subventions aux associations a été l'occasion de rappeler que la commune peut compter sur un fort vivier associatif, aussi bien dans les domaines culturels que sportifs. C'est ce dynamisme que les élus ont souhaité soutenir.

Associations sportives	2014
AMICALE CYCLO	160 €
AMICALE DES CHASSEURS	160 €
AMICALE LAIQUE TENNIS DE TABLE	326 €
ATHLETISME MINGOT ASSOCIATION	650 €
CERCLE DE L'UNION D'HUCHELOUP	160 €
GAZELLES CUGANDAISES	170 €
GYMNASTIQUE D'ENTRETIEN	170 €
L'UNION DES DEUX RIVES	350 €
RAQUETTES CUGANDAISES	495 €
ST MICHEL OMNISPORTS	2 850 €
TRIAL SEVRE et MINGOT	160 €
VELO CLUB DE MONTAIGU	356 €
TOTAL	6 007€

Associations sportives :

- ⇒ Augmentation de 2 % par rapport à 2013
- ⇒ Augmentation plus importante pour l'Athlétisme Mingot Association (AMA) et l'Union des Deux Rives, pour soutenir l'action engagée auprès des jeunes cugandais.
- ⇒ Application du montant forfaitaire décidé par l'ensemble des communes concernées par le tour cycliste du canton pour le Vélo Club de Montaigu

Associations à caractère social :

- ⇒ Augmentation de 2% par rapport à 2013

Associations à caractère social	2014
ACPG et CATM	118 €
ADMR	1 691 €
AMICALE POMPIERS LA BERNARDIERE	89 €
Association DONNEURS DE SANG	56 €
UDAF	56 €
UNC Soldats de France	53 €
TOTAL	2 063 €

Associations scolaires & jeunesse	2014
APEL	211 €
OCE	207 €
JOIE ET PLEIN AIR CENTRE AERE	1 448 €
TOTAL	1 866 €

Associations scolaires et jeunesse :

- ⇒ Augmentation de 2% par rapport à 2013

Associations Culture et Loisirs	2014
CHORALE DU VAL DE SEVRE	86 €
CLUB DE L'AMITIE	124 €
CLUB PHOTO	182 €
FARANDOLE 3 PROVINCES	100 €
LOISIRS ET COMMUNICATION (+ section couture)	150 €
MELIMELARTS	173 €
FESTIVAL DE CUGAND	20 000 €
TOTAL	20 815 €
Subvention exceptionnelle Association Chapelle d'Antières	500 €
TOTAL	21 315 €

Associations Culture et Loisirs :

- ⇒ Augmentation de 2 % par rapport à 2013
- ⇒ Concours exceptionnel de la commune pour le projet de réfection de la toiture de la Chapelle d'Antières. 500 € au titre de la préservation du patrimoine communal.

3 – Désignation des délégués en vue des élections sénatoriales

En prévision des élections sénatoriales qui auront lieu le 28 septembre 2014, le Conseil municipal était invité à élire en son sein les 7 délégués et 4 suppléants qui participeront au vote. Les résultats sont les suivants :

- Liste « Cugand Agir Ensemble » : 19 voix
 - o Délégués : Joël CAILLAUD, Arlette GUIMBRETIERE, Guy BUCHET, Laurence CHAUVEAU, Adrien BARON, Aurélie TURCAUD,
 - o Suppléants : Pascal THOMAS, Anne PERRAUD, Yves MENOUE, Pascale BAZIN
- Liste « Alternative Cugand 2014 Démocratie Solidarité » : 4 voix
 - o Délégué : Michel LAIDI

4 – Tarifs 2015 des gîtes communaux

En prévision des demandes de location qui, de plus en plus, se font avec une année d'avance, les conseillers ont approuvé à l'unanimité les nouveaux tarifs des gîtes de Gaumier.

TARIFS GITES	2015 + 2% sur les tarifs de location par rapport à 2014
Caution	160 €
Très Haute saison - 12/07 au 22/08	1061 €
Haute saison – 28/06 au 11/07 et 23/08 au 29/08	887 €
Moyenne saison – 10/05 au 27/06 et du 30/08 au 26/09	583 €
Basse saison - 1/01 au 9/05 et du 27/09 au 31/12	541 €
Vacances scolaires	541 €
Week-end 1 et 2 nuits (du forfait semaine)	50 %
Week-end 3 et 4 nuits (du forfait semaine)	70%

Forfait chauffage / semaine	62 €
Location de linge – draps	10 €
Location de linge – serviettes toilette	10 €
Forfait Ménage	85 €
Tarif mois (location meublée)	969 €

5 – La résonance locale des actualités nationales

Deux motions portées par des instances nationales ont fait l'objet d'un débat en Conseil municipal. La première, à l'initiative de l'Association des Maires de France, vise à recueillir le soutien de l'ensemble des conseils municipaux de France pour alerter les pouvoirs publics sur les conséquences de la baisse massive des dotations de l'Etat. Directement touchée par cette réalité, la commune de Cugand accuse une baisse de 9,5% des dotations, soit 58 515 €, qui impacte le budget communal. Très interrogatif sur cette mesure, le Conseil municipal, à l'unanimité, a choisi de s'inscrire dans ce mouvement.

Par ailleurs, l'Association des Maires Ruraux de France a également engagé une action pour sensibiliser les élus locaux sur la Réforme territoriale, avec comme conséquence la disparition des départements, le renforcement des régions et de l'intercommunalité, avec le risque d'un affaiblissement des communes. Par 18 voix pour et 4 voix contre, le Conseil municipal a approuvé cette démarche.

6 – Installation du Conseil : les dernières désignations

Le Conseil municipal a poursuivi l'organisation des différentes commissions :

- ⇒ Commission d'Appel d'Offres :
Titulaires : Joël CAILLAUD, Yves MENOUE, Guy BUCHET, Michel LAÏDI- Suppléants : Pascal THOMAS, Adrien BARON, Julie MULLER
- ⇒ Représentants du Conseil municipal au Comité Consultatif des services périscolaires et jeunesse :
Joël CAILLAUD, Aurélie TURCAUD, André HERVOUET, Virginie GEAY.
Suppléants : Damien BOUILLAUD, Franck GODEFROY
- ⇒ Commission communale des impôts directs : Présidée par le Maire, elle est composée à 50 % de membres du conseil municipal et à 50 % de personnes extérieures

	TITULAIRES	SUPPLEANTS
Conseil municipal	Guy BUCHET André HERVOUET Damien BOUILLAUD Jean-Pierre GOULETTE	Adrien BARON Marie-France BESLAY Franck GODEFROY Line RIVALLAND
Autres membres	André BROCHARD Michel BOIVINEAU Patrick PINEAU Michel VOINEAU	Dominique NERRIERE David EPIARD Fabrice COUPRIE André AUGEREAU

Ont également été élus représentants du Conseil municipal aux conseils d'administration :

- ⇒ EHPAD Saint Gabriel : Arlette GUIMBRETIERE
- ⇒ Association de la Bibliothèque : Laurence CHAUVEAU

- ⇒ OGEC : Aurélie TURCAUD
- ⇒ Association du Festival : Pascal THOMAS, Laurence CHAUVEAU, Anne PERRAUD
- ⇒ Mission Locale du Haut Bocage : Arlette GUIMBRETIERE

7 – En bref les autres décisions du Conseil municipal

- ⇒ Eglise : Un avenant au marché de travaux a été voté à l'unanimité par le Conseil prévoyant la mise en conformité des lustres de la nef et des appliques du chœur, pour un coût supplémentaire de 6314,96 € HT.
- ⇒ Vente d'une parcelle complémentaire à l'entreprise CGM : Suite à la décision du Conseil municipal du 12 décembre 2013 de vendre une parcelle de 3086 m², M. Cormerais a souhaité acquérir une portion supplémentaire de 671 m². L'accord a été donné à l'unanimité par le Conseil pour une vente selon les conditions validées par France Domaine, soit 10 €HT/m².
- ⇒ Jury d'assises : Douze personnes ont été désignées par tirage au sort dans la liste électorale pour figurer sur la liste des jurés potentiels au Tribunal de Grande Instance pour l'année 2015 :
 - M. AUGAIN Henri, 25 bis Fromaget
 - M. DOUILLARD Nicolas, 12 rue du Paradis
 - Mme BLANLOEIL Stéphanie, 5 Le Bas Fradet
 - Mme CHIRON Karell, 63 rue du Haut Fief
 - Mme HERVOUET Pascale (épouse ROUSSEAU), 6 Le bas Fradet
 - Mme OUVRARD Aline (épouse POIRIER), 17 rue des Papetiers
 - M. FLORENCE Patrick, 26 rue des Peupliers
 - M. COTTENCEAU Gérard, 11 rue des Papetiers
 - M. TALBOT René, 11 impasse du Doué
 - Mme BARRE Paule, 24 Fradet
 - M. RICHARD Christian, 4 Bel Air
 - M. YUKSEL Emine, 21 rue du Haut Fief